

toyable est venue le frapper à son poste et le ravir à l'affection des siens avant qu'il ait pu terminer sa tâche.

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers dont M. Maréchal faisait partie depuis 1889, au nom du Groupe de la Loire-Inférieure, j'offre à sa famille l'expression de notre vive sympathie et je l'assure de la part sincère que nous prenons au deuil cruel qui la frappe aujourd'hui.

Puisse ce témoignage de profonde estime adoucir un peu sa grande douleur.

Adieu mon cher Maréchal ou plutôt, au revoir !

Transporté à Châteauroux, son pays natal, Léon Maréchal repose maintenant près des siens, suivant de près sa digne et vénérable mère.

C'est un modeste, un laborieux, un ami sincère et sûr qui disparaît. Que son épouse éplorée et son cher enfant reçoivent ici l'expression de notre vive et douloureuse sympathie.

CORNABAT (Xavier)
(Ang. 1860-63).

STÉPHANON (THÉODORE)

Ang. 1867.

Nous avons à déplorer la mort de notre camarade Th. Stéphanon, décédé à Saint-Paul (Réunion), le 1^{er} août dernier.

Th. Stéphanon à sa sortie de l'École d'Angers entra dans la marine afin d'y accomplir sa période de service militaire. Très intelligent, excellent cœur, il sut s'attirer non seulement l'estime mais la sympathie de ses chefs dont l'un, devenu plus tard officier général de la marine, lui témoigna toujours une grande affection.

Ayant obtenu son congé, il entra comme ouvrier monteur aux ateliers de la Ciotat, à Marseille, où il resta peu de temps, pour entrer ensuite, comme officier mécanicien, dans la Compagnie des Messageries maritimes.

C'est au cours de ses nombreux voyages à l'île Maurice qu'il s'y créa de nombreuses relations qui devinrent par la suite de solides amitiés. La Société des forges et fonderies de Maurice se l'attacha comme ingénieur en

1884 et, en compagnie de MM. Piddington et Régis de Chazal, il collabora activement à la prospérité de cet établissement.

En 1896 un syndicat de fabricants de sucres de la Réunion offrit à Th. Stéphanon de venir s'établir à la Réunion comme ingénieur-conseil, ce qu'il accepta tout en restant en relations suivies avec les forges et fonderies qui lui avaient confié la représentation de leur maison à la Réunion.

Ici comme partout il fut vite estimé et les sympathies pour lui étaient nombreuses.

Après avoir réinstallé nombre d'usines à sucre, il fit en 1901 l'acquisition du domaine sucrier de « Savanah » à Saint-Paul. Il y était à peine installé que la mort vint le ravir à notre affection au moment où il allait pouvoir jouir en paix du fruit de son labeur et de son expérience durement acquise.

Je ne pourrais mieux faire, pour terminer, que de donner l'appréciation d'un des membres du Conseil d'administration de la Société des Forges et Fonderies : « Th. Stéphanon, intelligent comme il l'était, s'était vite assimilé tout ce qui concerne les besoins et les machines des sucreries de cannes ; sa compétence était telle qu'on le consultait de préférence à tout autre ; et, par l'aménité de son caractère franc et ouvert, il était aimé de tout le monde et s'était créé des relations et des amitiés sérieuses. Ce n'est pas seulement pour sa famille que sa fin prématurée a été une perte sensible et, à la Réunion comme ici, elle a été vivement ressentie ; on le remplacera difficilement. »

Au cours de ses voyages, Th. Stéphanon sauva au péril de sa vie des naufragés d'un navire à la côte et fut à cette occasion décoré de la médaille de sauvetage.

Au nom de notre Société, nous renouvelons, ici, à la veuve de notre regretté Camarade si cruellement éprouvée, l'expression de nos sentiments de condoléance.

E. LEMESLE
(Ang. 1884-87).
